

A vos agendas !



Le festival Les Ribamboules 6^e édition, le Street Art et La Réunion à l'honneur

Retour gagnant l'année dernière pour le descendant d'Elixir à Saint-Pabu avec près de 2500 personnes sur la journée, de l'ambiance et de belles découvertes artistiques.

Ce samedi 15 juin, l'équipe de l'association L'Alchimik, qui aime réserver des surprises à son public, joue la carte du « street art » sur son volet gratuit l'après-midi avec une conférence dansée, du graff en direct par le collectif La Fierté des Nôtres et, un concert des rappers E-One et FL-How.

C'est pourquoi la « mascotte » des Ribamboules, alias Dany Bigoud, est coiffée sur l'affiche d'une couronne et s'appuie sur son sceptre telle une reine du Hip-Hop.

De 12h à 18h30, chacun pourra profiter en libre accès de nombreuses animations pour tous les âges avec un concert vue sur mer de PoiLu, le duo velu de la chanson française, un concours de palets, des jeux gonflables, un spectacle intimiste dans un Dressing par la Compagnie du vide, la fanfare Zebaluz.

Le soir, les organisateurs nous proposent un véritable tour du monde musical avec un clin d'œil à l'île de La Réunion, qui sera représentée par les artistes Joy Dary, ex-chanteuse de The Sunvizors, à la voix si particulière et, par la nouvelle sensation du new reggae Rawb.

Korn ar Gazel, porte d'entrée de l'Aber Benoît avec sa vue imprenable sur les îles de Trevoc'h, Guenioc et Garo, offre un cadre idyllique pour profiter des derniers concerts de la soirée au coucher du soleil.

L'énergie rock débordante des Faut Qu'ça guinche, la folie douce d'un Bard Box, précédera le temps-fort de la soirée avec le duo SAMIFATI, qui présentera un show mêlant World-électro, violon et vidéo mapping.

Le jeune collectif électro du Pays des Abers, KCUF, se voit confier les clés de la scène Alchimik pour clôturer un marathon de 15h de découvertes et, de plaisir porté par près de deux cents bénévoles, qui œuvrent en coulisses depuis près d'un an pour satisfaire les habitués et, convaincre de nouveaux adeptes de « l'esprit Ribamboules ».

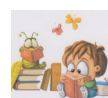
Pratique : samedi 15 juin de 12h à 3h, plage de Korn ar Gazel

1500 places à la vente. Gratuit jusqu'à 18h30 - Soirée : 20€ en prévente / 25€ sur place

Billetterie et infos sur www.lesribamboules.bzh ou au Proxi et dans les bars de la commune.

Contact : aichimik@lavache.com

- **samedi 22 juin, salle polyvalente de la mairie de 15h à 18h**
- **samedi 29 juin, longère du presbytère de 15h à 18h**



Nous vous informons

Arrêtés relatifs à l'organisation du Festival Les Ribamboules

Arrêté municipal n°2024-48 du 28 mai 2024 Réglementant la circulation et du stationnement secteur de Korn ar Gazel

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes dispositions pour éviter que des accidents ne se produisent, le samedi 15 juin 2024, lors de la fête Les Ribamboules organisé par l'association l'Alchimik sur le secteur de Korn ar Gazel ;

Article 1 : le stationnement des véhicules sera interdite sur l'emprise des festivités du vendredi 14 juin 2024 à 8h au lundi 17 juin 2024 à 12h.

Article 2 : Toute circulation sera interdite du samedi 15 juin 2024 à 11h au dimanche 16 juin 2024 à 9h : sur la voie communale (VC 22) entre l'intersection avec les rues de Kervigorn, Tariac et du Stade et l'intersection avec la rue d'Erleac'h ; sur la voie communale (VC 504) entre la plage d'Erleac'h et la rue de Korn ar Gazel.

Article 3 : une déviation est prévue via les rues de Kervigorn, du Stade, de Trevoc'h et de Korn ar Gazel.

Article 4 : l'article 2 du présent arrêté ne s'applique ni aux riverains du hameau de Korn Ar Gazel ni à ceux de la rue de Korn ar Gazel, sauf du samedi 15 juin 2024 à 18h au dimanche 16 juin 2024 à 9h. Il ne s'applique pas non plus aux véhicules de secours et de police qui seraient susceptibles d'emprunter le circuit pour intervention, ainsi qu'aux véhicules de service. Les usagers du Camping de l'Aber Benoît pourront accéder au terrain de camping par l'entrée principale. L'accès rue d'Erleac'h sera maintenu pour les riverains. L'organisateur du festival s'engage à permettre l'accès et le départ d'un maximum de 6 véhicules aux Terrasses des Abers, prestataires et invités, sur la durée de l'évènement. Afin d'assurer la sécurité des piétons circulant sur le site, l'organisateur mettra à disposition les personnels suffisants pour assurer le convoyage des véhicules. Le propriétaire des Terrasses des Abers s'engage à communiquer les heures d'arrivée et de départ de ces véhicules avec un délai de prévenance d'un minimum de 10 minutes.

Arrêté municipal n°2024-38 du 7 mai 2024 Interdisant le camping sauvage, bivouac et feux de camp en plein air secteur de Korn ar Gazel lors du festival Les Ribamboules

CONSIDERANT que la pratique du camping sauvage sur le domaine public peut porter atteinte à l'environnement, à la tranquillité et la salubrité publiques ;

CONSIDERANT que le stationnement sur le domaine public de véhicules destinés à l'hébergement doit être réglementé ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu, pour des motifs de sécurité publique, d'interdire la pratique des feux de camps et de plein air, utilisation de réchauds et barbecues,

CONSIDERANT qu'il appartient au Maire de prendre toutes mesures utiles en vue d'assurer la salubrité, la sécurité et la tranquillité publiques sur le site de Korn ar Gazel lors de la fête Les Ribamboules samedi 15 juin 2024 organisé par l'association l'Alchimik ;

Article 1 : la pratique du camping sauvage, du bivouac, des feux de camps et e plein air, l'utilisation de réchauds et de barbecues, est strictement interdite de jour comme de nuit durant le festival Les Rimbamboules sur le site de Korn Ar Gazel, samedi 15 juin 2024.

Arrêté municipal n°2024-37 du 7 mai 2024 Interdisant la consommation d'alcool sur le domaine publique samedi 15 juin et dimanche 16 juin 2024

CONSIDERANT la fête locale organisée sur le site de Korn ar Gazel le samedi 15 juin 2024 ;

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prescrire les mesures portant réglementation sur la consommation de boissons alcoolisées,

Article 1 : la consommation de boissons alcoolisées est interdite sur le territoire communal sauf dans les débits de boissons autorisés du samedi 15 juin 2024 à 11h au dimanche 16 juin 2024 à 12h.

Arrêté municipal n°2024-35 du 7 mai 2024 autorisant la fermeture tardive de débits de boissons dans le cadre de la fête locale traditionnelle de début de l'été le samedi 15 juin 2024

VU l'arrêté préfectoral n°2009-0662 du 12 mai 2009 portant réglementation administrative des débits de boissons ;

VU la fête annuelle organisée sur le site de Korn ar Gazel à l'occasion du début de l'été ;

ARTICLE 1 : A l'occasion de la fête locale traditionnelle du début de l'été le 15 juin 2024, les débits de boissons du secteur de Korn ar Gazel de la Commune sont exceptionnellement autorisés à rester ouverts jusqu'à 2 heures du matin, la nuit du samedi 15 juin au dimanche 16 juin 2024.

Arrêté municipal n°2024-41 du 13 mai 2024 relatif à la circulation et au stationnement autour de l'espace Roz Avel Lors du cycle « savoir rouler »

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de prendre toutes mesures pour maintenir la sécurité routière et le bon ordre ;

La circulation et le stationnement de tous véhicules seront interdits rue de Roz Avel (entre le bassin de rétention et la bibliothèque), du lundi 17 juin au vendredi 21 juin 2024, du lundi 24 juin au vendredi 28 juin 2024 de 9h à 12h en raison de la tenue de séances à vélo rue de Roz Avel dans le cadre du cycle « Savoir Rouler » à l'attention des élèves des 2 écoles.

Les Services communaux mettront en place le barriérage. Les contrevenants au présent arrêté s'exposeront aux sanctions prévues par la Loi.

Arrêté municipal n°2024-45 du 21 mai 2024 interdisant la circulation sur le sentier du GR34 au niveau de Brenduff

CONSIDERANT l'état du mur de soutènement du sentier du GR 34 sur le secteur de Brenduff représentant un risque pour la circulation des personnes dans ce secteur ;

Article 1 : l'accès au GR 34 sur le secteur de Brenduff est interdit au public entre la route de Breduff et l'impasse de Beg an Enez jusqu'à nouvel ordre. Le passage reste possible par l'estran à marée basse.

Arrêté municipal n°2024-55 du 12 juin 2024 réglementation circulation rue de Benniget

CONSIDERANT que le déplacement d'un compteur d'eau doit être réalisé 12, rue de Benniget ;

Article 1 : La circulation sera interdite rue de Benniget, à partir du n°12, à compter du mardi 18 juin 2024 de 9h à 16h30 (durée estimée à 2 jours).

Seuls les riverains seront autorisés à emprunter la rue de Benniget en contre-sens du sens habituel de circulation.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL Mardi 18 juin 2024 à 18h30

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1 - Tirage au sort des jurés d'assises ;
- 2 - Installation d'un nouveau conseiller municipal ;
- 3 - Approbation du procès-verbal de la dernière séance du Conseil Municipal ;
- 4 - Détermination du nombre d'adjoints ;
- 5 - Désignation du représentant de la commune auprès de Vigipol ;
- 6 - Subvention exceptionnelle à Aloes ;
- 7 - Subventions 2024 aux associations ;
- 8 - Tarifs communaux ;
- 9 - Modification des tarifs applicables au séjour vélo 12-15 ans organisé par l'ALSH ;
- 10 - Médiathèque : Demande de subvention auprès du Département - Création d'une collection à destination des publics empêchés ;
- 11 - RH : Participation au contrat groupe du Centre de Gestion sur le risque prévoyance ;
- 12 - RH : Modification du tableau des effectifs ;
- 13 - Etablissement d'une convention de servitude sur la parcelle AD 11, Pointe de Kervignon ;
- 14 - Résiliation de la convention de passage des piétons sur la parcelle AN 50 à Brenduff ;
- 15 - Avenant à la convention territoriale globale pour l'intégration du Département au dispositif ;
- 16 - Mise à jour des règlements périscolaires ;
- 17 - Affaires diverses

DOUAR HA MOR

Le Salon des artistes amateurs de **Saint-Pabu 2024** aura lieu du **27 juillet au 4 août**, à Roz Avel.

Toutes créations artistiques sont acceptées : sculptures, broderies, peintures, patchwork, etc... Les participants sont invités à retirer leur bulletin d'inscription à la mairie.

Contact : Joël LAOT 06.75.52.73.13.

YACHT CLUB DES ABERS

L'équipe dynamique du YCA propose les mercredi soir et vendredi soir à partir de 17h30 du **28 juin au 30 août** les traditionnelles balades nautiques ouvertes à toutes et tous usagers du plan d'eau sur tout support voile, planche à voile, Wing, kayak, paddle, moteur etc... Ces sorties nautiques sont suivies d'un moment de convivialité au sein du YCA Ganaoc.

Cet été, le 6 juillet, en co-association avec la Maison des Abers, ne manquez pas les fêtes de la mer, balades nautiques et animations à la Maison des Abers.

Le 1^{er} dimanche d'août les traditionnelles balades nautiques seront aussi un événement incontournable. Contact renseignements adhésion les vendredis soir au YCA Ganaoc.

ASSOCIATION TENNIS SAINT-PABU/PLOUGUIN

Les tableaux du tournoi interne étant parus, pensez dès maintenant à programmer vos rencontres et à bien respecter les dates butoir. Les finales du tournoi interne se dérouleront le dimanche 23 juin.



OFFICE DU TOURISME DU PAYS DES ABERS



Visite de l'île Vierge en Kayak : partez pour une excursion de 3h en kayak à la découverte du phare de l'île Vierge en toute exclusivité. Au départ du Castel Ac'h, à Plouguerneau, vous admirerez le géant des mers et profiterez d'une visite guidée de l'île avant de grimper les 383 marches permettant d'atteindre le chemin de ronde du plus haut phare d'Europe. **Le 22/06 de 9h à 12h**

Visite guidée du port de l'Aber Wrac'h : cette visite guidée est pour vous l'occasion d'aborder les grandes thématiques qui caractérisent la vie des habitants et des visiteurs dont le point commun est la mer. Durant 1h30, vous arpentez le port afin de vivre au rythme de ce site niché au creux de l'aber. **Le 14/06 à 14h30**

Balade Vélo-One Way littoral Argenton : partez à 2 ou jusqu'à 4 personnes (réservé aux adultes) pour une journée d'aventure. Rendez-vous le matin au port de l'Aber Wrac'h à Landéda direction Argenton en véhicule avec des vélos électriques. **Le 20/06**

Balade Vélo-One Way littoral Brignogan : partez en groupe de 2 à 4 personnes (réservé aux adultes) pour une journée d'aventure. Rendez-vous le matin au port de l'Aber Wrac'h à Landéda direction Brignogan en véhicule avec des vélos électriques. **Le 14/06 et le 21/06**

Excursions nautiques : sur les traces du diable et de la vierge : entre Aber et mer, embarquez à bord du bateau Avel West pour une odyssée de 20 miles nautiques (36km) hors du commun. Ce bateau permet d'accéder à des zones méconnues du public. **Le 16/06 à 10h45, le 17/06 à 11h30 et le 23/06 à 16h**

Visite du fort Cezon : L'association Cézon réhabilite ce patrimoine maritime et culturel pour le faire découvrir. **Le 21/06 à 10h30, le 22/06 à 11h et le 23/06 à 13h30**

Balade en kayak - Archipel : partez pour une balade de 3h à la découverte du patrimoine naturel maritime et son histoire. Vous apprendrez à reconnaître les oiseaux marins, vous dégusterez des algues, et avec un peu de chance, des phoques viendront vous saluer. **Le 16/06 à 9h30, le 18/06 à 9h, le 19/06 à 9h, le 20/06 à 9h, le 21/06 à 9h et le 22/06 à 14h**

Balade en kayak - nature ornithologie : au départ du pont de Tréglonou, vous remonterez l'Aber Benoit pour se perdre dans son polder de pré-salé. Au-delà de son écosystème spécifique c'est un site exceptionnel pour admirer la faune et notamment les oiseaux qui peuplent notre territoire... **Le 18/06 à 14h et le 20/06 à 14h**

Balade en kayak - Aber Wrac'h : au départ du Port du Paluden Bel Abri, cette balade kayak de 3h vous fait voyager dans l'histoire et l'économie locale de notre territoire entre mésolithique, antiquité et 21^{ème} siècle. Vous pagaierez vers le Paluden et son activité ostréicole, en passant par le site exceptionnel du Moulin de l'enfer et son chantier naval et le port de l'Aber Wrach. **Le 17/06 à 14h**

Balade découverte des phares et de la signalisation maritime : balade immersive sur le GR34 d'1h45 à 2h (4km aller-retour), au départ de la Pointe du Kastell Ac'h à Plouguerneau, autour de l'histoire de l'île Vierge, de l'île Wrac'h, des phares, de la signalisation maritime et du paysage. (Re) découverte du patrimoine du territoire de la côte du Pays des Abers. **Le 22/06 à 13h45**

Conférence « évolution de la meunière au XX^{ème} siècle et visite d'un moulin : Bernard PAUL, bénévole à la Maison des Abers – Ti an Aberioù et natif d'un moulin, vous promènera dans un monde pas si lointain, mais souvent inconnu du grand public. A la suite de la conférence, visite du moulin du Koumou sera organisée. **Le 22/06 à 14h**

Toutes les animations sont payantes, au nombre de place limité et à réservation obligatoire à l'office de tourisme du Pays des Abers ou sur notre site internet www.abers-tourisme.com.



A noter !

RESTAURANT MUNICIPAL

Lundi 17	Saucisson à l'ail Cordon bleu de volaille Ratatouille Crème dessert vanille
Mardi 18	Tomates basilic Sauté de porc dijonnaise Coquillettes Fruit sans orange
Mercredi 19	Radis beurre Paupiette de veau sauce barbecue Haricots verts Beignet chocolat noisette
Jeudi 20	Melon Couscous boulettes de bœuf et merguez Semoule Ile flottante crème anglaise
Vendredi 21	Œuf dur sauce cocktail Curry de légumes Riz créole Yaourt sucré



Expo : "planète marionnettes"

Planète marionnettes
La médiathèque de Saint-Pabu vous propose une exposition intitulée « **Planète marionnettes** » jusqu'au **mercredi 3 juillet**.

Les marionnettes ont repris du poil de la bête depuis une trentaine d'années.

Les troupes, les festivals fleurissent.

Guignol a cédé la place à des

formes de théâtre d'animation inventives, variées, surprenantes tandis que les poupées sont de plus en plus étranges, complexes et expressives et que les montreurs n'hésitent plus à se montrer eux-mêmes.

L'exposition retrace brièvement l'histoire de cet art en l'envisageant dans toutes ses variations géographiques, en lien avec les cultes et les cultures des différentes civilisations.

Il n'existe aucun autre art à ce point ancré dans les traditions populaires de chacune, l'incroyable variété des types de marionnettes le prouve.

Tout public.

ALCOOL-ASSISTANCE PLOUVIEN-LOUDALMEZEAU

Prochaine réunion mensuelle, ouverte à tous, le **vendredi 14 juin à 20h30** à la halle multifonctions à Ploudalmézeau. Thème : "Thème Libre"

Renseignements : 06.83.26.51.91.

Par ailleurs, Daniel assure une permanence le samedi, salle Laennec à Plouvien, de 10h à 12h.

ENSEMBLES PAROISSIAUX Noroit Loc Majan Saint-Renan

Horaires des messes :

Samedi 15 juin à 18h : messes à Milizac et à Port-sall

Dimanche 16 juin à 10h30 : messes à Ploudalmézeau (1^{ères} communions), Plouguin, Trézien, Saint-Renan (1^{ères} communions)

ASSOCIATION ALOES

L'aide aux devoirs s'est terminée ce jeudi 13 juin 2024. Merci aux bénévoles pour leur présence chaque lundi et jeudi soir. Bel été à tous. Rendez-vous à la rentrée

Les petites annonces

AU CŒUR DES ÉPICES vous accueille du mardi au samedi de 9h30 à 12h, et de 14h à 18h30. Le magasin vous propose une très grande gamme d'épices, chocolat artisanal et cadeaux, ainsi qu'à l'occasion de la belle saison des glaces à l'italienne. Tél : 06.73.14.88.71

Info du Coyote : Pendant le tournoi de l'Euro 2024 suivez tous les matchs dans une ambiance conviviale : retransmission sur grands écrans, concours de BABY-FOOT et concours de PRONOSTICS avec notre partenaire France Boissons. Les jours de match nous vous proposons un menu spécial PIZZA et Coyote BURGER à seulement 10€. Info : page FB ou 02.29.02.70.84. Venez nous rejoindre !

Votre Proxi a changé d'adresse, il est situé juste en face, à côté du salon de coiffure.

Jeudi 13 juin, arrivage de viande de BOEUF Gaec Raguene de Ploudal.

Approvisionnement tous les 15 jours de rillettes, brisures et plaquettes de saumon fumé de Porspoder. Prochaine date le 15 juin !

Toutes les semaines, nous vous proposons de la viande de poulet et de lapin riche en oméga 3 de la ferme des 3L de Ploudal. Et tous les vendredis de 11h à 12h, vente oeufs frais riches en oméga 3 de la ferme des 3L de Ploudal. Faites vous plaisir avec les huîtres de Saint-Pabu. Nous continuons d'assurer gratuitement un service de livraison à domicile sur Saint-Pabu. Horaires : lundi au samedi de 8h à 12h30 et de 16h à 19h30, le dimanche de 8h à 13h. Tél : 09.67.39.95.22.



Le grand melgorn Porspoder recherche
Un(e) Apprenti(e) en cuisine h/f



- A partir de septembre 2024
- Apprentissage sur 2 ans
- En lien avec le centre de formation IFAC Brest
- Salaire selon grille d'apprentissage



Intéressé(e), contactez-nous au 02.98.89.51.11
ou CV : dderrien@amitie-armor.asso.fr